



## Directive Concept pédagogique

### Vision de la Fondation Cherpillod

Permettre aux jeunes en difficultés d'intégrer la société et de s'y engager de manière à devenir acteur de la cohésion sociale.

### Mission de la Fondation Cherpillod

La Fondation Cherpillod est active dans l'éducation spécialisée, l'accompagnement social et l'insertion professionnelle auprès d'enfants, des adolescents, des jeunes adultes et de leurs familles.

Elle veille à la dimension communautaire de ses actions et agit au travers de structures en milieu ouvert.

### Déontologie de la Fondation Cherpillod

La Fondation Cherpillod s'efforce en particulier de :

- Respecter les multiples valeurs culturelles, éthiques et spirituelles des enfants, des adolescents, des jeunes adultes et de leurs familles
- Mener une réflexion et une action sur la prévention de toute forme dommageable de comportements à risques
- Proposer des réponses adaptées aux besoins sociaux en garantissant le caractère professionnel et évolutif des ses secteurs

### Valeurs-clés de la Fondation Cherpillod

- **Cohérence** : Entretenir le lien entre la vision, la mission, l'organisation, les actions et les résultats obtenus au quotidien avec les usagers et les partenaires de la Fondation Cherpillod
- **Ouverture** : Favoriser une dynamique de rencontre entre les collaborateurs de la Fondation et ses usagers et partenaires
- **Professionnalisme** : Assurer l'engagement de collaborateurs formés, ainsi que l'utilisation et le développement des compétences et des outils appropriés pour accomplir la mission de la Fondation Cherpillod.

### Mission du Semo

Accompagner le participant dans l'acquisition et le développement de compétences professionnelles et sociales par une approche réelle du monde du travail afin de lui permettre de trouver une place de formation et de la maintenir dans la durée.

## Objectifs spécifiques de la structure :

- Permettre aux participants de faire un choix de formation en tenant compte de leurs intérêts, de leurs capacités, de leur niveau scolaire et de leur milieu familial ;
- Proposer aux participants une occupation dans des ateliers et dans le cadre de stages en entreprises qui s'apparente le plus possible au monde professionnel ;
- Favoriser l'apprentissage des compétences transversales (présence, ponctualité, capacité d'exécuter des consignes, esprit d'équipe, etc.) indispensables dans le monde professionnel ;
- Accompagner les participants dans la découverte de leurs ressources et de leurs difficultés qui pourraient faire obstacle à l'accomplissement d'une formation professionnelle ;
- Proposer aux participants des suivis socioéducatifs leur permettant de prendre confiance en soi et de mettre en place des prises en charge adéquates liées aux difficultés personnelles ;
- Enseigner les branches principales (français et mathématiques) aux participants et les préparer à l'entrée à l'école professionnelle ;
- Proposer aux participants des sorties permettant de découvrir les différents métiers et des activités sportives et culturelles favorisant leur épanouissement personnel et leur capacité à vivre en groupe.

## 1. Ressources humaines et compétences

### 1.1 Ressources humaines (situation au 31.08.2016)

L'équipe du Semo est composée d'un responsable et de 17 collaborateurs pour un total de 11.05 EPT.

- La responsable du Semo est engagée à 0.85 EPT. Elle assume la gestion organisationnelle et le cadre pédagogique de la structure au quotidien ;
- Les responsables d'ateliers sont au nombre de 6, pour un total de 5 EPT. Ils proposent aux participants des activités s'apparentant au monde professionnel. Ils assurent en co-référence le suivi du projet professionnel des participants. 1 responsable d'atelier en formation complète l'équipe. Il fonctionne en soutien dans tous les ateliers, cela correspond à 0.75 EPT ;
- Trois responsables de l'atelier TRE-Portfolio sont engagés à raison de 1.85 EPT. Ils animent la démarche Portfolio et sont responsables des démarches d'insertion socioprofessionnelles et du projet professionnel des participants. Ils se partagent la référence des participants. Ils assument également le travail de coordination avec les ORP, l'OCOSP et le réseau social (SPJ, CSR, AI, etc.). Ils organisent aussi les visites d'entreprises et forums des métiers, ainsi que les activités culturelles, sociales et sportives ;

- Deux enseignants sont engagés à 0.9 EPT. Ils travaillent sur deux axes : le maintien des compétences scolaires et le renfort des niveaux scolaires les plus bas. Ils préparent les participants aux tests d'aptitudes ;
- Deux secrétaires pour un 0.7 EPT et une apprentie assument le secrétariat du Semo ;
- Des stagiaires, en particulier HES, sont régulièrement engagés au Semo pour leur formation pratique à raison d'un 0.5 EPT (1 stagiaire compte pour 0.25 EPT);
- La gestion administrative du Semo est assumée par l'équipe administrative de la Fondation Cherpillod.
- Le psychologue conseiller en orientation est délégué par le service d'orientation scolaire et professionnelle à raison de 0.2 EPT.

## 1.2 Ressources matérielles

Le Semo Broye dispose d'un bâtiment d'environ 800 m<sup>2</sup> à la rue de la Boverie 29, à Payerne. Ce bâtiment appartient à la Fondation Semo Broye. Il loue également un bâtiment à la rue de la Boverie 33 pour l'atelier bois.

Sa capacité maximale est de 46 participants. Il est équipé de 4 ateliers professionnels :

- 1 atelier Commercial / multimédia / boutique 2<sup>ème</sup> main pour enfants (14 participants)
- 1 atelier Cuisine / intendance / repassage (16 participants)
- 1 atelier Broc à bois (9 participants)
- 1 atelier Maintenance (9 participants)

Chaque atelier est muni de l'équipement nécessaire à la réalisation d'activités pratiques et de chantier d'utilité publique. Un bureau est mis à disposition des collaborateurs.

Des salles sont aussi adaptées pour les appuis scolaires, le portfolio et les activités collectives.

## 1.3 Méthodologie

La mesure dure au maximum 260 jours. Temporellement, elle est organisée en deux phases :

La première, la **phase d'orientation**, dure 4 mois soit d'août à décembre. C'est une période d'observation et d'évaluation du participant. Au terme d'une première semaine dite d'accueil pendant laquelle les participants effectuent une demi-journée dans chaque atelier, une lettre de motivation est établie par chacun dans laquelle ils motivent le choix d'attribution d'un atelier.

Les responsables d'atelier évaluent le participant dans des activités et des situations diversifiées. Des tests d'aptitude, d'orientation et des entretiens personnels sont effectués par les collaborateurs concernés afin de connaître les capacités, les points d'effort que devront fournir les participants, leur aptitude au placement et ainsi procéder à une fixation d'objectifs professionnels. Durant cette période, les participants se familiarisent avec les techniques de recherches de place de formation. Cette première phase vise donc une orientation du participant vers deux projets professionnels réalistes et réalisables. Elle s'accompagne de stages d'orientation en entreprise qui doivent correspondre au 10% du temps passé au Semo.

La seconde, la **phase d'insertion**, dure 8 mois. Elle s'étend du mois de janvier à fin juillet. Les deux projets professionnels qui doivent être réalistes et réalisables sont validés. Durant cette phase d'insertion, les participants bénéficient du soutien de l'ensemble des collaborateurs, qui chacun dans leur rôle spécifique, les accompagnent dans la mise en place d'un projet professionnel et dans la recherche d'une place d'apprentissage. Elle s'accompagne de stage d'insertion qui peuvent s'étendre jusqu'à 6 semaines au maximum.

## 2. Prestations

Le concept pédagogique s'articule autour de deux axes qui sont les suivants :

### 2.1 L'axe entreprise sociale

Cet axe vise le développement de compétences professionnelles et sociales des participants par une approche réelle du monde du travail. Elle se fait en ateliers professionnels. Grâce à ces ateliers, cet axe fonctionne comme une petite entreprise qui exécute des travaux pratiques ou des chantiers d'utilité publique. Les ateliers permettent aux participants de prendre conscience des exigences du monde du travail et d'acquérir des compétences utiles quelle que soit la formation envisagée. Les participants apprennent des gestes et des techniques dans les différents ateliers tout en découvrant des valeurs telles que le respect, la persévérance, la sécurité, la qualité, la créativité et le plaisir. Les responsables d'atelier veillent à ce que l'engagement des participants soit le plus possible calqué sur la réalité pratique du métier en question.

### 2.2 L'axe pédagogique

Cet axe offre aux participants des appuis scolaires, une démarche portfolio en vue de trouver un métier et une filière correspondant à leurs aptitudes et à leurs intérêts, des entretiens avec le psychologue conseiller en orientation professionnelle et des visites d'entreprises. Les participants effectuent également des stages en entreprise afin de découvrir (stages d'observation) et de dérocher une place de formation (stages de sélection). Ces stages sont indispensables pour comprendre et se confronter aux exigences du monde du travail.

Les participants bénéficient de l'appui des différents intervenants pour les orienter et les accompagner vers leur projet professionnel. Le suivi du projet professionnel se fait par le biais d'un contrat d'objectifs revu au minimum tous les mois et cosigné par le participant, le responsable d'atelier concerné et le référent.

Cet axe a pour objectif de permettre aux participants de trouver une place de formation.

## 3. Environnement et contexte

### 3.1 Lieux

Le lieu d'activité principal est le Semo Broye, à Payerne. En raison de chantiers d'utilité publique, il peut arriver que les participants soient occupés sur un autre site.

### **3.2 Durée, horaires**

La mesure dure jusqu'à l'obtention d'un contrat de formation ou d'une solution d'insertion satisfaisante. Le contrat est conclu pour une durée de 6 mois et peut être renouvelé 4 ou 6 mois supplémentaires (maximum 260 jours), selon le droit LACI du participant. Les participants sont activés à 100%, à raison de 40 heures par semaines, du lundi au vendredi. Au maximum 4h00 d'autonomie sont prévues par semaine afin que le participant puisse rencontrer des patrons et se rendre à des rendez-vous médicaux. La majorité des participants commencent la mesure au mois d'août. En fonction des places disponibles, les participants peuvent intégrer le Semo en tout temps.

### **3.3 Public cible**

Les Semo s'adressent à des jeunes entre 15 et 25 ans, ayant terminé leur scolarité obligatoire, demandeurs d'emploi LACI, de tout niveau scolaire (maîtrisant suffisamment le français oral et écrit pour effectuer une formation), qui souhaitent se préparer à entrer dans le monde professionnel par le biais d'une formation. Il s'agit de jeunes qui n'ont pas de projet professionnel clairement défini, qui n'ont pas trouvé de place d'apprentissage, qui n'ont pas achevé de formation professionnelle ou qui sont en rupture d'apprentissage. Le Semo Broye accueille des jeunes de la Broye vaudoise uniquement.

La grande majorité de ces jeunes possèdent un bagage scolaire jugé insuffisant par les employeurs susceptibles de leur proposer une place de formation. Ces jeunes ont souvent des difficultés sociales (déficience au niveau familial, difficultés personnelles, d'intégration culturelle, absence de projet, problème de santé ou encore un manque de motivation) qui entravent le bon accès à la formation. Enfin, le non accès à une formation peut provoquer un sentiment de rejet et d'inutilité qui vient encore aggraver la situation. Ces jeunes doivent réactualiser leurs connaissances scolaires, ils ont besoin d'être motivés et remis en confiance en développant des ressources et en découvrant de nouveaux potentiels par le biais d'un projet professionnel.

### **3.4 Mandants**

Le Semo est une mesure du service de l'emploi, définie par le secrétariat à l'économie (SECO) et financée par l'assurance chômage. L'objectif de la mesure défini par le service de l'emploi du canton de Vaud (SDE) est d'amener les participants à entrer dans une filière de formation.

Le Semo est reconnu comme mesure de transition 1 au même titre que les autres prestations de transition proposées par l'Etat. Les mesures T1 ont été mises sur pied par le canton de Vaud afin de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle. Des guichets T1 ont été créés pour coordonner les actions des différents professionnels du domaine socio-éducatif et offrir des prestations de bilan et de coaching. Ces guichets gèrent également les inscriptions et les dossiers des jeunes souhaitant bénéficier d'une mesure de transition 1. Par conséquent, le futur participant doit obtenir l'accord préalable du guichet de la transition 1.

Les Semo vaudois sont gérés par des associations ou des fondations. Le Semo Broye dépend de la Fondation Cherpillod.

Annexe : schéma du concept pédagogique Semo (N° document : III.20-D-S 2)